

FORMULAIRE 53-901F
(anciennement formulaire 27)
Colombie-Britannique

**AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT EN VERTU DE L'ARTICLE 85(1)
DE LA SECURITIES ACT (COLOMBIE-BRITANNIQUE)**

Rubrique 1 **Émetteur assujetti**

Glamis Gold Ltd.
5190 Neil Road, Suite 310
Reno, Nevada
89502

(la « Compagnie »)

Rubrique 2 **Date du changement important**

10 octobre 2001

Rubrique 3 **Communiqué de presse**

La Compagnie a diffusé un communiqué de presse le 10 octobre 2001.

Rubrique 4 **Sommaire du changement important**

La Compagnie a déposé un prospectus provisoire dans toutes les provinces du Canada en rapport avec un placement aux termes duquel elle propose de lever environ 40 000 000 \$ CA dans le cadre de la vente d'actions ordinaires. La clôture du placement est prévue vers le 30 octobre 2001, sous réserve des approbations réglementaires et du respect de certaines autres conditions.

Rubrique 5 **Description détaillée du changement important**

Voir le communiqué de presse ci-joint.

Rubrique 6 **Dépôt aux termes de l'article 85(2) de la Loi**

Sans objet.

Rubrique 7 **Information omise**

Aucune.

Rubrique 8

Hauts dirigeants

Le haut dirigeant suivant de l'émetteur a connaissance du changement important et peut être contacté par la Commission à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Charles Jeannes
Président et chef de la direction
5190 Neil Road, Suite 310
Reno, Nevada
89502

Téléphone : (775) 827-4400

Rubrique 9

Déclaration du haut dirigeant

Le présent avis constitue une divulgation exacte du changement important dont il est fait mention.

8 octobre 2001
Date

(signé) « Charles Jeannes »
Signature

Charles Jeannes
Nom

Vice-président principal, Administration
Titre

Reno, Nevada
Place de la déclaration

TOUTE PERSONNE QUI FOURNIT DANS UN DOCUMENT DONT LE DÉPÔT EST REQUIS EN VERTU DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DES INFORMATIONS QUI SONT FAUSSES OU TROMPEUSES AU MOMENT ET À LA LUMIÈRE DES CIRCONSTANCES QUI PRÉVALENT LORSQUE CES INFORMATIONS SONT DONNÉES, COMMET UNE INFRACTION.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLAMIS GOLD LTD.

Pour diffusion immédiate

Symbole boursier : Bourses de Toronto et de New York – GLG

10 octobre 2001

GLAMIS GOLD LTD. ANNONCE LE DÉPÔT D'UN PROSPECTUS VISANT UN PLACEMENT FERME TRANSFRONTALIER DE TITRES DE PARTICIPATION POUR 40 000 000 \$ CA

Le 10 octobre 2001 – Reno (Nevada) – Glamis Gold Ltd. (Glamis) (bourses de New York et Toronto – GLG) annonce aujourd'hui qu'elle a conclu une convention de financement avec Corporation Recherche Capital, BMO Nesbitt Burns Inc. et Financière Banque Nationale Inc. aux termes de laquelle Glamis émettra et vendra sur la base d'un « achat ferme » 8 000 000 actions ordinaires de la compagnie, au prix de 5,00 \$ CA l'action (le « prix d'offre ») pour un produit brut total de 40 000 000 \$ CA. Glamis a accordé aux preneurs fermes une option, qui peut être levée en totalité ou en partie au plus tard 48 heures avant la clôture du placement, leur permettant d'acheter 2 000 000 actions ordinaires additionnelles au prix d'offre et une option aux fins des répartitions excédentaires leur permettant d'acheter au prix d'offre un nombre d'actions ordinaires équivalent à 15 % des actions vendues aux termes du placement, laquelle option peut être levée en totalité ou en partie au cours des 30 jours suivant la clôture du placement prévue vers le 30 octobre 2001.

Le produit net du placement qui sera versé à Glamis à la clôture sera utilisé pour financer les coûts du programme de mise en valeur du projet Millenium de Marigold.

Glamis a déposé un prospectus provisoire auprès des autorités de réglementation en matière de valeurs mobilières de chaque province du Canada relativement au placement et a déposé une déclaration d'enregistrement à l'égard de ces titres auprès de la *Securities and Exchange Commission*, mais cette déclaration d'enregistrement n'a pas encore pris effet. Ces titres ne peuvent être vendus aux États-Unis et aucune offre d'acheter ces titres ne peut être acceptée aux États-Unis avant que la déclaration d'enregistrement prenne effet. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'acheter et il ne sera procédé à aucune vente de ces titres dans un état ou autre juridiction où telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois en matière de valeurs mobilières de cet état ou autre juridiction.

On peut se procurer un exemplaire du prospectus provisoire américain relatif au placement auprès de Research Capital USA Inc., Ernst & Young Tower, bureau 1500, 222 Bay Street, C.P. 265, Toronto (Ontario) (416) 860-7600 et un exemplaire du prospectus provisoire canadien relatif au placement auprès de Corporation Recherche Capital, Ernst & Young Tower, bureau 1500, 222 Bay Street, C.P. 265, Toronto (Ontario) M5K 1J5.

Glamis Gold Ltd. est un producteur aurifère intermédiaire avec plus de 20 ans d'expérience en tant qu'opérateur efficace de mines exploitées selon la méthode de la lixiviation en tas situées en Californie, au Nevada, au Mexique et au Honduras. Glamis n'a toujours pas de dette et n'exerce aucune activité de couverture, et continue de faire progresser un portefeuille de projets éventuels à différentes étapes de mise en valeur.

Les actions ordinaires de la compagnie sont inscrites sur les bourses de New York et de Toronto – symbole boursier GLG. Le site web de la compagnie est www.glamis.com.

Règle refuge de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* : À l'exception des déclarations de faits historiques contenues dans le présent prospectus simplifié, les renseignements présentés constituent des « déclarations prospectives » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces déclarations prospectives, y compris mais non limitées à celles ayant trait au prix de l'or, au calendrier et au montant de la production future estimative, aux coûts de production, aux dépenses en immobilisation, aux calculs des réserves, aux coûts et au calendrier de la mise en valeur des nouveaux gisements, aux pratiques de couverture de Glamis, aux antécédents historiques des permis, et au calendrier et aux résultats éventuels des litiges en cours, comportent des risques connus et inconnus de même que des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les accomplissements réels de Glamis varient de façon importante par rapport aux résultats, au rendement ou aux accomplissements futurs qui sont explicites ou implicites dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les résultats réels découlant des activités d'exploration en cours, les résultats réels des activités de restauration en cours, les conclusions découlant des évaluations économiques, les modifications aux paramètres des projets au fur et à mesure que les plans sont peaufinés, les cours futurs de l'or ainsi que les facteurs dont il est question à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans le présent prospectus simplifié. Bien que Glamis ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels varient de façon importante par rapport à ceux contenus dans des déclarations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs qui entraînent des résultats qui ne sont pas ceux qui étaient prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que ces déclarations s'avéreront exactes étant donné que les résultats réels et les événements futurs peuvent varier de façon importante par rapport à ceux prévus dans lesdites déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas trop se fier aux déclarations prospectives.

David L. Hyatt,
vice-président, Relations
avec les investisseurs
Glamis Gold Ltd.
5190 Neil Road, bureau 310
1-775-837-4600
1-800-452-6472

Site web :
courriel pour demandes de brochures :
courriel questions / correspondance :

www.glamis.com
info@glamis.com
davidh@glamis.com